



## ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 3 décembre 2018 le **Règlement n° 18-16 – Règlement remplaçant le règlement no 18-13 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Kingsey Falls**. Ce règlement entre en vigueur le 7 décembre 2018, date de sa publication.

**Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron.**

Donné à Kingsey Falls, le 7 décembre 2018

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière